



MINISTERE DES ARMEES



FORCES FRANÇAISES
STATIONNÉES A DJIBOUTI



DIRECTION DU COMMISSARIAT
D'OUTRE-MER A DJIBOUTI

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE N°02/2020 AU PROFIT DES FORCES FRANÇAISES STATIONNÉES À DJIBOUTI

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

MINISTERE DES ARMEES
Direction du commissariat d'outre-mer à Djibouti
Bureau Achats-Marchés - SP 40074 – 00200 HUB ARMEES

2. INFORMATIONS SUR LA CONSULTATION N° 02/2020

2.1 Objet

La présente consultation a pour objet les prestations de nettoyage et de dégraissage des systèmes d'extractions et des hottes aspirantes des points de restaurations situés sur les emprises des Forces Françaises stationnées à Djibouti.
CPV n° 39141500-7 - Hottes d'aspiration.

2.2 Allotissement

Le présent contrat n'est pas alloti.

2.3 Durée

La procédure donnera lieu à la notification d'un contrat d'une durée de 1 an reconductible 2 fois.

2.4 Quantité ou étendue globale

Le contrat est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 5 000 000 FDj HT.

2.5 Variantes

Non autorisées.

3. PROCÉDURE DE PASSATION

La présente consultation est passée, selon une procédure adaptée avec mise en concurrence et négociations éventuelles, hors code de la commande publique France.

Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des armées.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le dossier du candidat devra comporter les documents et justificatifs énoncés dans le règlement de la consultation.

5. CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

6. OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)

Le dossier de consultation peut être :

- retiré auprès du Bureau Achats-Marchés de la Direction du commissariat d'outre-mer de Djibouti (GS/DICOM/FFDJ), Bat 002-B30 aux horaires suivants : du dimanche au jeudi de 7h00 à 13h00 et le lundi de 14h15 à 17h00.

Ou

- transmis par courriel sur demande de l'intéressé aux adresses suivantes : yannick.vannier@intradef.gouv.fr
et severine.le-rousseau@intradef.gouv.fr

7. DATE LIMITE DE DEPÔT DES PLIS

Jeudi 09 Avril 2020 avant 12H00 (dernier délai).